

PROGRAMME DE FORMATION CERTIFICAT FINANCE ET GESTION PRIVÉE

CATÉGORIE DE LA FORMATION : Certificat

OBJECTIFS ET PRÉSENTATION

La maîtrise des enjeux économiques et financiers, ainsi que leurs impacts dans les décisions des investisseurs, constitue pour le professionnel du conseil, de la gestion de patrimoine ou de la gestion privée, un levier important de développement de l'activité commerciale. Elle renforce également l'aisance des praticiens dans leur discours de promotion, forge leur crédibilité vis-à-vis de sa clientèle et dans l'exercice de leurs conseils. Le Certificat Finance et Gestion Privé est né de la volonté de l'Université Paris Dauphine – PSL et de l'Institut JurisCampus d'apporter aux praticiens du conseil, de la gestion de patrimoine et de la gestion privée, les bases conceptuelles nécessaires à une solide compréhension des principes de la gestion de portefeuille (financiers, immobiliers), des méthodes et les outils opérationnels permettant l'analyse-diagnostic de l'allocation d'actifs et de la sélection de fonds.

Objectifs de la formation :

L'objectif de ce certificat est de former les professionnels à l'acquisition des savoirs, des méthodes et des techniques permettant :

- d'appréhender, au niveau macroéconomique, l'impact global de la situation économique et financière, de la politique monétaire sur les marchés financiers,
- de comprendre le comportement propre à chaque classe d'actifs pris individuellement et comprendre leurs interactions.
- étudier les techniques permettant de les combiner efficacement avec une logique d'optimisation des performances patrimoniales globales,
- d'intégrer les contraintes réglementaires et fiscales, leurs évolutions possibles, dans l'analyse et les préconisations envisagées.

PUBLIC VISÉ ET MODALITÉS D'ADMISSION

- Public visé : Professionnels amenés à intervenir sur ces sujets qui couvrent de nombreuses fonctions :
 - Conseillers en gestion de patrimoine
 - Banquiers privés
 - Dirigeants et administrateurs de société
 - Notaires
 - Juristes
 - Family office
 - Diplômés d'un Bac+5
- Prérequis :
Pour présenter sa candidature, le candidat doit justifier d'une première expérience professionnelle significative dans le domaine du :
 - droit,
 - de la fiscalité,
 - de la banque,
 - et de la gestion de patrimoine, au sens large.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le programme de formation **Certificat Finance et Gestion Privée** représente un volume horaire d'enseignement de **161 heures**.

Temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie FOAD.

Feuille d'émergence par demi journée signée par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie visioconférence.

Modalité pédagogique : 100% distanciel

MODALITÉS DE SUIVI

Temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie FOAD.

Feuille d'émergence par demi journée signée par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie visioconférence.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pour mieux s'adapter aux contraintes professionnelles, cette formation s'appuie sur une organisation pédagogique mixte c'est-à-dire alliant formation à distance par internet et regroupements synchrones en visioconférence :

- 140 heures d'enseignements sont dispensées à distance sur une plateforme pédagogique en ligne.
- 3 jours de visioconférence.

MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN OEUVRE

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- **Direction :** Nicolas ESPLAN et Alexandre LESAULT, Directeurs JurisCampus, Docteurs en droit
- **Comité de perfectionnement :** Kévin Beaubrun-Diant, Maître de Conférences, Université Paris Dauphine-PSL
Nicolas Esplan, Dirigeant fondateur de l'Institut JurisCampus, Directeur du M2 Ingénierie du Patrimoine (Université Toulouse Capitole) Docteur en droit, Avocat
- **Responsable des épreuves :** Corinne BASTIER

VALIDATION DE LA FORMATION

Epreuves de contrôle continu et une épreuve finale : Cas pratique de synthèse soutenue à l'oral
Le diplôme est validé si le participant obtient une note au moins égal à 10/20.

ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION À DISTANCE

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Corinne BASTIER
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30- 12h00 et de 14h00-17h30 par téléphone 05 62 88 28 43 sur rendez-vous (pris par mail), par mail à l'adresse coach@juriscampus.fr ou sur la plateforme de formation pédagogique via le forum.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée etc.
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

PROGRAMME DE LA FORMATION

Fondamentaux :

- Environnement économique et financier: Enjeux et Perspectives
- Gestion d'actifs financiers
- Gestion de portefeuille et stratégie d'investissement
- Marché à terme, options, swaps & dérivés